FICHES DE DONNEES DE SECURITE
(FDS)

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008, (EU) No. 2015/830

Date de révision 24-mars-2021 **WAI2 - EGHS - EUROPEAN** **Numéro de révision** 5

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit Alkaline Reagent

Produit n° 951011

Substance pure/mélange Mélange

Contient Hydroxyde de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation comme réactif de laboratoire

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur, importateur, fournisseur
Thermo Fisher Scientific
Robert-Bosch-Str. 163505
Langenselbold, GERMANY
Tel.: +49 (6184) 90-6000

Adresse e-mail info.water@thermo.com

Made in USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24
CHEMTREC®
Within USA and Canada: 1-800-424-9300
Outside USA and Canada: 1-703-527-3887
(collect calls accepted)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - Mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A - (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Hydroxyde de sodium



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

2.3. Autres dangers

Peut être nocif par contact cutané
Nocif pour les organismes aquatiques

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composant	No.-CE.	No.-CAS	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008	N° d'enr. REACH
Eau	EEC No. 231-791-2	7732-18-5	60 - 70%	-	Aucune information disponible
Hydroxyde de sodium	EEC No. 215-185-5	1310-73-2	40 - 50%	Skin Corr. 1A (H314)	Aucune information disponible

Remarque *Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Pour plus d'assistance, consultez votre centre antipoison local. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus importants Voir section 11, Voir la section 2 pour plus d'informations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés
Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des concentrations explosives.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Référence à d'autres sections
Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés
Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière d'hygiène
Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation
Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Protéger de la lumière du jour.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Utilisation comme réactif de laboratoire

Mesures de gestion des risques (RMM)
Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	STEL: 2 mg/m³ 15 min	TWA / VME: 2 mg/m³ (8 heures).	STEL / VLA-EC: 2 mg/m³ (15 minutos).	-
Composant	**Italie**	**Portugal**	**Les Pays-Bas**	**Finlande**	**Danemark**
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	Ceiling: 2 mg/m³	-	Ceiling: 2 mg/m³	Ceiling: 2 mg/m³
Composant	**Autriche**	**Suisse**	**Pologne**	**Norvège**	**Irlande**
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	MAK-KZW: 4 mg/m³ 15 Minuten MAK-TMW: 2 mg/m³ 8 Stunden	STEL: 2 mg/m³ 15 Minuten TWA: 2 mg/m³ 8 Stunden	STEL: 1 mg/m³ 15 minutach TWA: 0.5 mg/m³ 8 godzinach	Ceiling: 2 mg/m³	STEL: 2 mg/m³ 15 min

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter de lunettes de protection chimique à écrans latéraux et un masque intégral. En cas de probabilité d'éclaboussures :. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect	Incolore
Odeur	Aucun(e)
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	14
Intervalle de pH	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	~ 100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité	Aucune information disponible	
Hydrosolubilité	Soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	-	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucune information disponible
Densité	Pas d'information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité
Aucune information disponible

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e)
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter
Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

10.5. Matières incompatibles
Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux
La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation Aucune information disponible
Contact oculaire Aucune information disponible
Contact cutané Aucune information disponible
Ingestion Aucune information disponible

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH
ETAmél (voie orale) 812.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 3,375.00 mg/kg

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Eau	LD50 > 90 mL/kg (Rat)		
Hydroxyde de sodium	LD50 = 325 mg/kg (Rat)	LD50 = 1350 mg/kg (Rabbit)	

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible

Sensibilisation Aucune information disponible

Effets mutagènes Aucune information disponible

Effets cancérogènes Aucune information disponible

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité
Nocif pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Composant	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Puce d'eau
Hydroxyde de sodium	-	LC50: = 45.4 mg/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible

Mobilité
Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens
Aucune information disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	UN1824
14.2 Nom d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
No EMS	F-A, S-B
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

OACI

14.1 N° ONU	UN1824
14.2 Nom d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A3

IATA

14.1 N° ONU	UN1824
14.2 Nom d'expédition	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3 Classe de danger	8

14.4 Groupe d'emballage	II
Description	UN1824, HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION, 8, II
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A3, A803
Code ERG	8L

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Inventaires internationaux

United States of America Inventory	Est conforme
CANINV	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :
USINV/ TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
CANINV/ DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Légende - SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Préparée par	Affaires réglementaires
Prepared For	Thermo Fisher Scientific Inc.
Date d'émission	Aucune information disponible
Date de révision	24-mars-2021
Motif de la révision	Sections de la FDS mises à jour.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité